

## SITUATION ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

I - L'effectif de la population (sans doubles comptes) de l'Alsace est le suivant :

Population de l'Alsace (1982-2005)

Année	Effectif (en 10 <sup>3</sup> )
1982	1 566.0
1990	1 624.4
1999	1 734.1
2005	1 805.0

Sources : RP (INSEE) *Evol. Démo 1982-1990-1999 - France* et  
*INSEE Première n° 1058 (2005)*

Calculez le taux d'accroissement entre deux recensements successifs. Commentez.

1982-1990 : + 3.8 %

1990-1999 : + 6.7 %

1999-2005 : + 4.1 %

Les taux d'accroissement ne sont pas comparables car ils sont évalués sur des périodes intercensitaires de durée différente (8, 9 et 6 ans). On rapporte donc ces taux à l'année. Les taux d'accroissement annuels respectifs sont + 0.46 ‰, + 0.73 ‰ et + 0.68 ‰.

II – Ci-après quelques données relatives à la situation démographique de la France (résultats provisoires publiés dans INSEE première n° 1059, janvier 2006, tabl 2, p. 2) – Effectifs en milliers :

- Population au 1<sup>er</sup> janvier 2005 : 62 518,6
- Population au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : 62 886,2
- Naissances vivantes en 2005 : 807,4
- Décès en 2005 : 537,3

1°) Quelle est la valeur de l'excédent naturel ?

$$807.4 - 537.3 = + 270.1$$

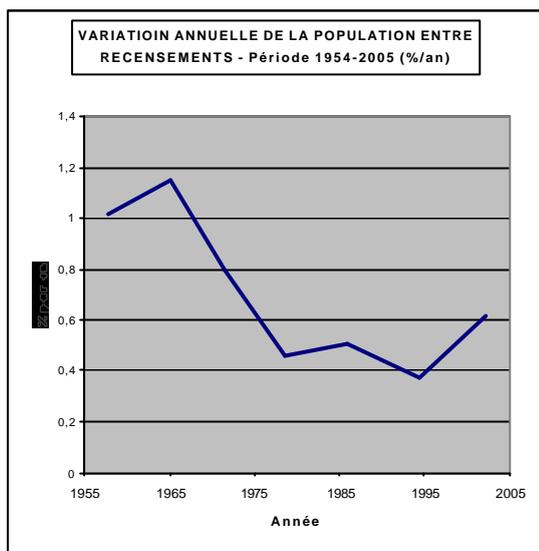
2°) Quelle est la valeur du solde migratoire ?

$$62\,886.2 - (62\,518.6 + 270.1) = + 97.5$$

3°) Quelle est la contribution respective de ces deux composantes dans l'accroissement démographique (en %) ?

La population a augmenté de 367.6 habitants en 2005. L'excédent naturel représente 73.5 % de la croissance  $[(270.1/367.6)*100]$ . Le solde migratoire, avec 26.5 % de la croissance, joue un rôle moins important.

### III – Croissance démographique de la France entre 1954 et 2005



Commentez le graphique ci-contre.

Bien que la pente de la courbe soit descendante, la population augmente tout au long de la période 1954-2006, mais la croissance est moins forte à partir de 1975. L'accroissement plus élevé observé à partir de 1999 est lié en grande partie au changement de mode de collecte adopté à partir de 2004 (recensement rénové).

**Sources :** (INSEE) – Données extraites de « Un siècle de démographie française » INSEE Résultats 47-48 (1954 à 1990), Evol. Démo 1982-1990-1999 - France RP 1999 (1990-1999), INSEE Première n° 1058 (1999-2005).

### IV – Répartition de la population (données du RP 1999) :

A) - Qu'est-ce qu'une commune urbaine ? Une unité urbaine ? Une commune rurale ?

- Une commune est urbaine lorsqu'elle appartient à une unité urbaine.

- On entend par unité urbaine une ou plusieurs communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations qui présentent entre elles une continuité (agglomération) et comportent au moins 2000 habitants.

- Le rural est défini négativement : une commune est rurale si elle n'est pas urbaine.

#### B) - POPULATION DES COMMUNES ET UNITES URBAINES LES PLUS PEUPLEES DE FRANCE (délimitation 1999) – Effectifs en milliers -

COMMUNE
1 - Paris (2 116)
2 - Marseille (798)
3 - Lyon (445)
4 - Toulouse (391)
5 - Nice (341)
6 - Nantes (269)
7 - Strasbourg (264)
8 - Montpellier (225)
9 - Bordeaux (215)
10 - Rennes (206)

( ) : Nbre d'hab.

UNITE URBAINE*
1 - Paris (396 - <b>9 645</b> )
2 - Marseille-Aix (38 - <b>1 350</b> )
3 - Lyon (102 - <b>1 349</b> )
4 - Lille (63 - <b>1 001</b> )
5 - Nice (50 - <b>889</b> )
6 - Toulouse (72 - <b>761</b> )
7 - Bordeaux (51 - <b>754</b> )
8 - Nantes (20 - <b>545</b> )
9 - Toulon (26 - <b>520</b> )
10 - Douai-Lens (68 - <b>527</b> )
11 - Strasbourg (20 - <b>427</b> )
12 - Grenoble (34 - <b>419</b> )
13 - Rouen (31 - <b>390</b> )
14 - Valenciennes (61 - <b>357</b> )
15 - Nancy (37 - <b>331</b> )
16 - Metz (47 - <b>323</b> )

Sources : RP 1999, INSEE (INSEE Première n° 663 et 707)

(\*) Le premier nombre entre parenthèses indique l'effectif des communes de l'UU ; le second le nombre d'habitants en 1999

a) Qu'est-ce que Paris ? L'agglomération parisienne ? La région parisienne ? L'Île-de-France ?

- Paris est un des départements métropolitains (75) : 2 125 246 habitants en 1999.
- L'agglomération parisienne est constituée de Paris et des communes alentours (395 communes) : 9 644 507 habitants. La population de l'agglomération parisienne représente près de 90 % de celle de l'Île-de-France.
- La région parisienne est l'Île-de-France : 10 952 011 habitants.
- L'Île-de-France est l'une des 21 régions (22 avec la Corse) qui composent la France métropolitaine.

b) Comment expliquez-vous que Strasbourg soit au 7<sup>e</sup> rang parmi les communes urbaines de France alors que l'agglomération strasbourgeoise se situe au 12<sup>e</sup> rang parmi les unités urbaines ?

La part de la population de la commune de Strasbourg dans l'agglomération strasbourgeoise est relativement élevée : 62 %. Metz, au contraire, est une « petite » commune entourée d'une banlieue peuplée (seulement 38 % de la population de l'agglomération).

C) - Répartition des communes et de la population selon la catégorie de commune :

Tranche d'importance	Communes	Population
Communes rurales	30 611	14 321 885
Communes appartenant à des UU de :		
- Moins de 10 000 habitants	2 478	6 874 587
- De 10 000 à 99 999 habitants	1 786	10 916 227
- Plus de 100 000 habitants	1 294	16 761 189
- Agglomération de Paris	396	9 644 507
Ensemble des communes	36 565	58 518 395

Source : INSEE (RP1999) – Données extraites de *Evol. Démo 1982-1990-1999 - France*, p. 66

Comment se répartissent (en %) les communes et la population ? Commentez.  
75 % de la population vit dans 16 % des communes.

D) Répartition de la population selon la région (voir la carte et le tableau ci-après)

! Reportez sur la carte les effectifs et le nom de la région correspondante (estimation de population au 1<sup>er</sup> janvier 2005).

! Quelle est la principale source de croissance dans les régions à fort accroissement démographique ?

La composante migratoire constitue la principale source de la croissance dans les régions à plus fort accroissement démographique (accroissement supérieur à la moyenne nationale) à l'exception de l'Île-de-France, Rhône-Alpes et dans une moindre mesure, les Pays-de-la Loire où l'excédent naturel l'emporte.

! Comment s'explique la vigueur de l'excédent naturel dans les DOM (Départements d'Outre Mer) ?

Par la jeunesse de la population, elle-même liée à une forte fécondité antérieure. Aujourd'hui, seule la Guyane (3,9 enf/fem) et dans une moindre mesure la Réunion (2,5) présentent un niveau de fécondité très supérieur aux valeurs nationales.

! La contribution de l'excédent naturel et du solde migratoire dans l'accroissement démographique de la France est-elle conforme à celle que l'on observe dans l'Union européenne : (Source : base de données du site internet d'Eurostat) ?

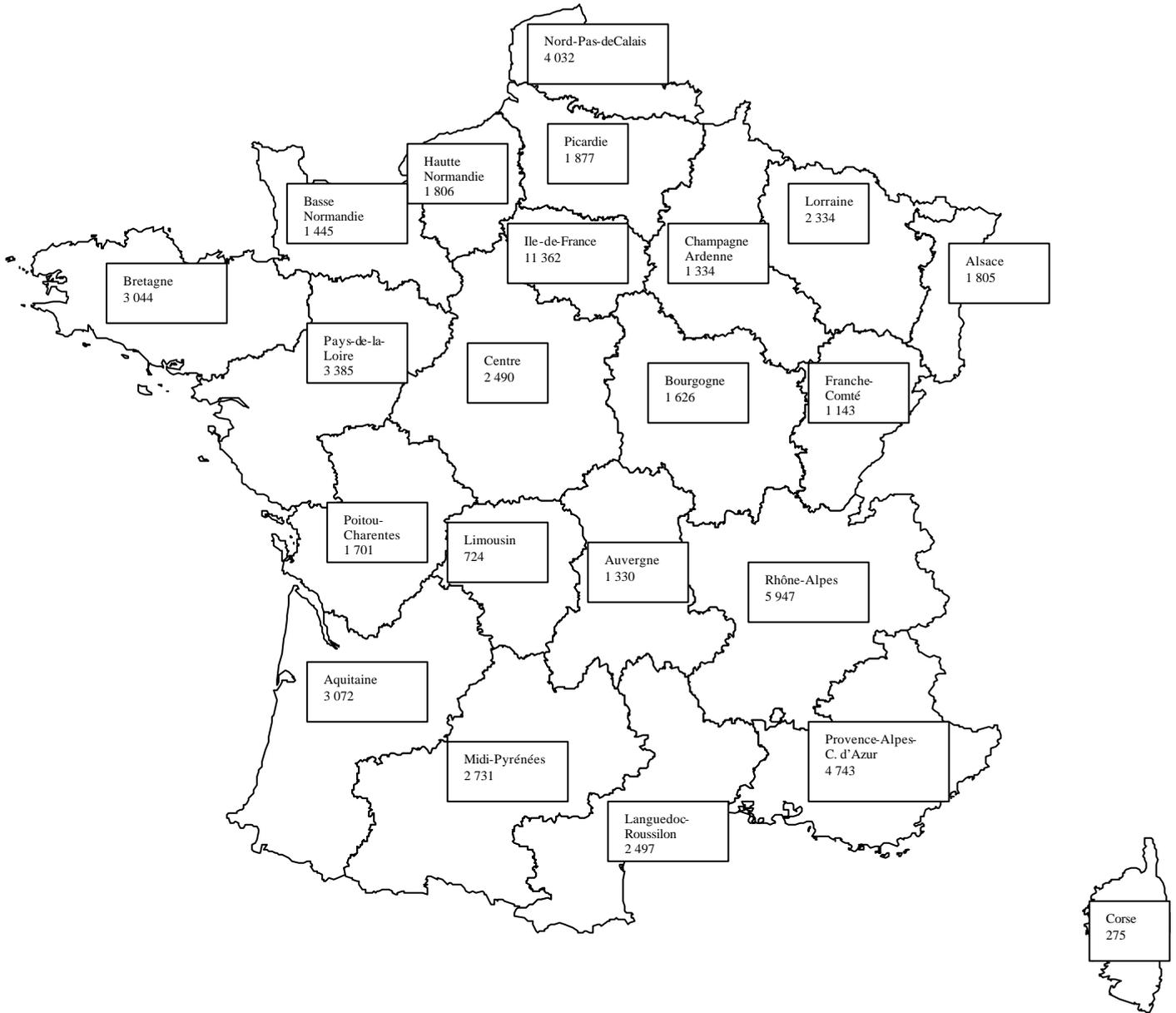
- Taux de variation annuel dû à l'excédent naturel : 0,1 %
- Taux de variation annuel dû au solde migratoire : 0,4 %

Les données ci-dessus publiées par Eurostat sont relatives à l'année 2004, alors que les valeurs nationales sont celles de 2005. Dans la mesure où la situation est inchangée depuis de nombreuses années, la comparaison peut malgré tout être faite.

Non, en France l'excédent naturel est la principale source de la croissance démographique.

**POPULATION DE LA FRANCE  
PAR REGION EN 2005 – Eff en milliers**

Source : INSEE Première n° 1058



**1** Évolution de la population par région de 1999 à 2005

Région	Estimations de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2004 révisées (en milliers)	Estimations de population au 1 <sup>er</sup> janvier 2005 (en milliers)	Variation relative annuelle 1999-2005 (en %)		
			Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties <sup>1</sup>
Alsace	1 794	1 805	0,68	0,46	0,22
Aquitaine	3 045	3 072	0,93	0,07	0,86
Auvergne	1 326	1 330	0,26	- 0,07	0,33
Basse-Normandie	1 442	1 445	0,26	0,27	0,00
Bourgogne	1 623	1 626	0,16	0,08	0,13
Bretagne	3 021	3 044	0,76	0,21	0,58
Centre	2 482	2 490	0,34	0,20	0,14
Champagne-Ardenne	1 336	1 334	- 0,11	0,29	- 0,40
Corse	273	275	0,95	0,00	0,95
Franche-Comté	1 139	1 143	0,36	0,37	0,01
Haute-Normandie	1 802	1 806	0,24	0,42	- 0,19
Île-de-France	11 291	11 362	0,62	0,69	- 0,26
Languedoc-Roussillon	2 462	2 497	1,43	0,12	1,32
Limousin	722	724	0,29	- 0,32	0,61
Lorraine	2 331	2 334	0,16	0,27	- 0,11
Midi-Pyrénées	2 701	2 731	1,15	0,11	1,04
Nord - Pas-de-Calais	4 028	4 032	0,15	0,49	- 0,35
Pays de la Loire	3 358	3 385	0,84	0,43	0,41
Picardie	1 875	1 877	0,17	0,44	- 0,27
Poitou-Charentes	1 691	1 701	0,62	0,02	0,59
Provence - Alpes - Côte d'Azur	4 703	4 743	0,87	0,22	0,65
Rhône-Alpes	5 896	5 947	0,89	0,52	0,37
Métropole	60 340	60 702	0,62	0,39	0,23
Guadeloupe	448	453	1,21	1,08	0,13
Guyane	184	191	3,44	2,74	0,71
Martinique	395	398	0,73	0,76	- 0,03
La Réunion	763	775	1,61	1,44	0,17
Métropole et Dom	62 130	62 519	0,64	0,42	0,23

1. Le solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel. Il représente à la fois la différence entre les entrées et les sorties de la région et l'ajustement (cf. *Insee Première* n° 1000).  
Source : *Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.*

Tableau extrait de MOREL Bernard et REDOR Patrick, 2006, INSEE, « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 » *INSEE Première* n° 1058, p. 2.